

Fribourg, le 21 février 2019

SESSION DE FEVRIER DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le groupe PDC/pvl a vainement soutenu le projet de réforme de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg, le jugeant équilibré dans la répartition des sacrifices entre les employés et les contribuables. Au final, en plus des 8.3 millions prévus pour les mesures compensatoires, la majorité du Conseil général a accordé 4 millions supplémentaires contre l'avis de la Commission financière et du Conseil communal. Le PDC a également soutenu la rénovation du bâtiment des Arcades. Enfin, la proposition du PDC en faveur d'une baisse du coefficient d'impôt à 80% a été transmise au Conseil communal. Le groupe attend désormais un projet solide, présentant les justifications du taux actuel et les possibilités de modification.

Jean-Frédéric Python et Claude Richard rejoindront la commission spéciale chargée de rédiger le règlement des accueils extra-scolaires de la ville. Claude Richard en assumera la présidence.

Simon Murith a défendu le message du Conseil communal concernant la baisse du taux technique de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF) et son passage en primauté des cotisations. Insistant sur la nécessité d'agir vite, il a relevé les efforts symétriques consentis par l'employeur et les employés, ceux-ci bénéficiant malgré le projet d'un taux technique de 2.75% encore bien au-dessus du taux de référence et de celui de la grande majorité des autres caisses dédiées au personnel communal ou cantonal. En plus de ce taux technique élevé, le projet communal a prévu pour offrir de bonnes conditions aux futurs rentiers, d'une part, l'augmentation des cotisations-employeur de 12% à 16% (mesure compensatoire), soit un montant de CHF 38 millions à charge du contribuable d'ici l'échéance de 2052, et, d'autre part, une mesure transitoire à hauteur de CHF 8 millions pour garantir les rentes actuelles des plus de 60 ans. Le groupe PDC a déploré la communication déficiente et la dynamique négative autour du projet. Dans ces circonstances, le groupe PDC a défendu le message et refusé vainement toute dépense supplémentaire à charge des contribuables.

Concernant la transformation du bâtiment des Arcades, Alain Maeder a reconnu la qualité du projet. Relevant le manque de détails quant aux mesures d'économie d'énergie et le montant élevé dédié à l'éclairage du bâtiment, il a soutenu l'entretien et la réhabilitation indispensables de l'édifice, tout en espérant que le nouveau café-restaurant saura offrir des prestations à la hauteur des attentes de la population et des visiteurs.

Suite aux félicitations d'usage au Conseil communal pour la rédaction du bilan de mi-législature 2016-2021, Bernhard Altermatt a fait part des attentes partiellement satisfaites de notre groupe. Regrettant le manque d'éléments comparatifs entre les objectifs de la législature et le bilan présenté, il a questionné le Conseil communal sur la méthode appliquée pour la rédaction du plan de législature, indispensable pour le pilotage de la politique communale, l'établissement des bilans intermédiaires et finaux ainsi que pour l'évaluation de l'efficacité de la commune à livrer les résultats attendus, dans les délais requis et avec les ressources allouées.

Simon Murith a œuvré pour la transmission de deux propositions visant à réduire le coefficient d'imposition communal à 0.800 (contre 0.816 actuellement) pour les personnes physiques et morales. Son argumentaire, pour un geste en faveur des contribuables, pour un signal positif envers les communes du périmètre de fusion et pour une commune plus attractive, a convaincu une majorité des membres du Conseil général malgré une forte opposition de la majorité de gauche.

A l'origine du postulat demandant l'étudier la possibilité de construire un monument commémoratif relatif au bicentenaire de la fondation de Nova Friburgo, Raphaël Fessler a défendu la transmission en exposant l'importance historique de l'émigration de nombreux Suisses vers le Brésil, dont 800 Fribourgeois, à une époque où les enjeux liés à la migration sont encore très présents.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

Claude Richard

Responsable communication PDC Ville de Fribourg
Conseiller général